



LE VOISINAGE, C'EST FASTOCHE ?

Cette rubrique de **"La lettre des bas fourneaux"** a pour but de susciter des réflexions sur le **"mieux vivre ensemble"** aux Bas Fourneaux.

Tout au long des publications de **"La lettre des bas fourneaux"** nous nous efforcerons de remuer le terreau du voisinage en fonction de vos demandes et ce, sur des thèmes traités individuellement.

Nous aborderons les préoccupations les plus communes comme les nuisances sonores, les animaux de compagnie, le respect des parties communes des immeubles, les stationnements des véhicules et des engins à 2 roues, les locaux à déchets, le respect des plantations, des espaces verts, ainsi que la tolérance et le respect d'autrui, ingrédients sans lesquels les différends de voisinages n'auraient plus qu'à être réglés que par la "police" et les tribunaux.

Les rapports de voisinages peuvent-ils être autres que transparents voire conflictuels, serait-il utopique d'imaginer de créer des conditions d'une proximité d'entraide et de soutien mutuel avec ses voisins ?

Quelle est la limite de la patience et de la tolérance au sujet d'un débordement occasionnel des usages de la part d'un voisin ?

Est-il vraiment nécessaire de faire des efforts pour respecter la personnalité, la liberté et la quiétude de nos voisins ?

Les relations de voisinages ont la plus grande importance pour les résidents d'un quartier ; être en paix chez soi sous-entend également de vivre en harmonie avec son voisinage.

La qualité de vie et les relations de bon voisinage dépendent de la bonne volonté de chacun, et de l'esprit d'ouverture de tous à respecter les autres.

Notre prochaine édition de **"La lettre des bas fourneaux"** traitera, dans cette rubrique, du stationnement au quartier des bas fourneaux.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et états d'âmes sur cette thématique, avant notre prochaine publication, en vous connectant par mail "contact@cqbf.fr", ou sur le site "www.cqbf.fr"



QUELQUES-UNES DES ACTIVITÉS MARQUANTES DU CQ DEPUIS L'AG CONSTITUTIVE

- 14 septembre 2012 : rencontre avec M. Le Maire pour la présentation du Comité de Quartier.
- 18 septembre 2012 : rencontre avec la SA ELIT pour réactivation du sinistre des Télines 2.
- 25 septembre 2012 : intervention écrite au maire pour la présentation du CQBF et de ses administrateurs.
- 12 octobre 2012 : constitution du bureau du Comité de Quartier.
1^{er} Conseil d'Administration Session ordinaire.
- 20 octobre 2012 : relance de l'aménageur des Marines de Thau (sinistre des Télines 2).
- 12 novembre 2012 : dépôt des Statuts du Comité de Quartier.
- 16 novembre 2012 : 1^{ère} réunion de bureau du Comité de Quartier.
- 22 novembre 2012 : invitation de la mairie à participer à la Commission Environnement.
- 27 novembre 2012 : demande de soutien du CQ à la municipalité pour des abribus.
demande de soutien du CQ à la municipalité pour une boîte aux lettres P&T de proximité.
demande de soutien du CQ à la municipalité pour amélioration des dessertes ADSL.
demande de subvention à la mairie.
- 28 novembre 2012 : enregistrement au Journal Officiel du Comité de Quartier.
- 6 décembre 2012 : nouvelle rencontre avec la SA ELIT (sinistre d'aménagement des abords des Télines 2).
- 14 décembre 2012 : dernier Conseil d'Administration 2012 suivi des Voeux du Président.